



CONVOCAATION

ASSEMBLEE GENERALE Au titre de l'année 2023

Le Président, les membres du Conseil d'Administration ont le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale 2023 de l'ADAPAEF 33 qui aura lieu :

Le samedi 24 février 2024 de 9 h à 12 h

**Au Château du diable
88 cours Victor Hugo
33150 CENON**

Compte tenu du nombre limité de places de parking (100), nous conseillons vivement le covoiturage.

ORDRE DU JOUR

- Réception des participants de 8h15 à 9 heures (1*).
- Accueil par le Président.
- Adoption du procès verbal de l'AG écrite au titre de l'année 2022 (2*).
- Rapport moral 2023 et vote de ce rapport.
- Rapport financier 2023 (3*).
- Rapport des vérificateurs aux comptes et vote du rapport financier.
- Exposé d'une étude sur le silure par Jean MARTIN de la FDP33.
- Intervention du Président.
- Vote modification des statuts ADAPAEF 33 (4*).
- Election partielle membre du CA.
- Interventions de nos invités.
- Questions diverses de l'Assemblée.
- Apéritif et repas.

A très bientôt.

Le CA de l'ADAPAEF 33

(1*) Prière de vous munir de votre licence 2023, ou de votre feuille bleue 2024, qui sera exigée pour rentrer.

(2*) Vous pouvez lire et imprimer le compte rendu de l'AG écrite, au titre de l'année 2022, sur le site de l'ADAPAEF à l'adresse suivante : adapaef33.com.

5 exemplaires de ce compte rendu seront également à la disposition des pêcheurs le jour de l'AG, pour une lecture sur place.

(3*) et (4*) Rapport et statuts disponibles sur le site de l'ADAPAEF à l'adresse suivante : adapaef33.com.

VOIR POINT FINANCIER AU DOS

